

Être coordonnateur des risques associés aux soins en établissement de santé

Raison d'être de la formation

La fonction de coordonnateur des risques associés aux soins a été définie par le décret du 12 novembre 2010 de la loi HPST. Ce coordonnateur, désigné par le responsable légal de l'établissement et le président de Commission Médicale d'Etablissement (ou la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé privés) est chargé, sous la responsabilité de celles-ci de : (Art R.611-2)

- Mettre en place la formation des personnels de santé et la communication envers les usagers et les professionnels permettant de développer la culture de sécurité dans l'établissement.
- Disposer d'un savoir faire relatif à la gestion des risques et en particulier l'analyse des évènements indésirable
- Fournir à la commission médicale d'établissement ou à la conférence médicale d'établissement les éléments nécessaires pour proposer des programmes d'actions pour la sécurité des soins assortis à des indicateurs de suivi
- Permettre à la Commission médicale d'établissement ou à la conférence médicale d'établissement de disposer des éléments nécessaires à l'élaboration d'un bilan annuel des actions mises en œuvre.

Le coordonnateur des risques ainsi que les présidents de CME et les responsables d'établissements se voient ainsi attribué de nouvelles responsabilités. Cette formation propose d'apporter aux participants une connaissance générale de la gestion des risques et la maîtrise d'outils spécifiques pour l'amélioration de la sécurité des patients.

Objectifs

- Identifier le rôle du coordonnateur des risques associés aux soins
- Savoir mettre en place une organisation de façon à répondre aux obligations du décret du 12 novembre 2010
- Savoir mettre en place des actions pour l'amélioration de la sécurité des patients dans son établissement
- Être capable de mettre en place des outils de mesure et de suivi de la qualité et de la sécurité des soins

Déroulement

La formation s'articule sur 4 journées à l'issue desquelles les participants fourniront un travail personnel (environ 30 heures de travail) afin de démontrer leur compréhension et la maîtrise du sujet à travers un projet concret d'amélioration de la sécurité des patients.

Les formations auront lieu : 162 av. Lacassagne Bât A, Lyon 3^{ème}.

Dates et horaires

- 8 mars 2012
- 22 mars 2012
- 10 mai 2012
- 31 mai 2012

Toutes les journées se dérouleront de 9h à 17h00

Responsables de la formation

Professeur Cyrille Colin, président du CEPPRAL

Professeur Patrice François, vice-président du CEPPRAL

Docteur Claire Chabloz, coordonnateur du CEPPRAL

Prix

Adhérents au CEPPRAL : 1000 euros pour les 4 jours de formation, comprenant les repas.

Non adhérents au CEPPRAL : 1200 euros pour les 4 jours de formation, comprenant les repas.

Possibilité de s'inscrire pour une journée : 265euros/ jour pour les adhérents et 315 euros/jour pour les non adhérents.

Renseignements et inscription

Isabelle Griot

CEPPRAL

162 av. Lacassagne

69003 Lyon

Tél 04 72 11 54 60

contact@ceppral-sante.fr

Journée 1 – 8 mars 2012
Les bases de la gestion des risques
Les évènements indésirables et de leur gestion

Responsable de la session : Claire Chabloz

Intervenants : Patrice François, Valérie Flatin, Claire Chabloz

Programme de la journée

| | |
|---------------|--|
| 9h00 - 9h30 | Introduction, présentation de la formation |
| 9h30 - 10h15 | Les bonnes pratiques de gestion de projet et d'animation d'une réunion |
| 10h15 - 10h30 | Pause |
| 10h30 - 12h00 | Atelier : animer une réunion de travail |
| 12h00 - 13h00 | repas |
| 13h00 - 14h30 | Une méthode d'analyse (ALARM) |
| 14h30 - 14h45 | Pause |
| 14h45 - 16h00 | Atelier : analyse d'un cas (ALARM) |
| 16h00 - 17h00 | L'annonce au patient d'un dommage lié aux soins |

Objectifs

- connaître les techniques d'animation de réunion
- savoir mener une analyse d'évènement indésirable grave à l'aide de la méthode ALARM
- comprendre l'émergence de la notion de sécurité des patients
- savoir organiser l'annonce d'un dommage lié aux soins au sein de son établissement

| |
|--|
| Journée 2 – 22 mars 2012 Les missions du coordonnateur des risques associés aux soins |
|--|

Responsable : Marie Reine Mallaret

Intervenants : Marie Reine Mallaret, Marc Moulaire, Marie Annick Le Pogam, Jean Christophe Lifante

Programme de la journée

| | |
|---------------|---|
| 9h00 - 9h45 | Le cadre réglementaire et l'organisation |
| 9h45 - 10h45 | La cartographie des risques |
| 10h45 - 11h00 | Pause |
| 11h00 - 11h45 | Construction et suivi d'indicateurs cliniques |
| 11h45 - 12h30 | Retour d'expérience : suivi d'indicateur en chirurgie |
| 12h30 - 13h30 | Déjeuner |
| 13h30 - 14h15 | Les dispositifs de signalement |
| 14h15 - 15h15 | Les visites de risque |
| 15h15 - 15h30 | Pause |
| 15h30 - 17h00 | Atelier : visite de risque |

Objectifs :

- connaître le cadre réglementaire de la gestion des risques
- savoir mettre en place dans son établissement une organisation qui réponde aux nouvelles exigences
- savoir réaliser des visites de risques dans son établissement
- savoir mettre en place un suivi d'indicateurs

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Journée 3 – 10 mai 2012 Savoir utiliser les outils de la qualité/sécurité dans les services de soins</p> |
|---|

Responsable : Patrice François

Intervenants : Patrice François, Cyrille Colin

Programme de la journée

| | |
|---------------|--|
| 9h00 – 9h30 | Gérer la sécurité des soins dans les services |
| 9h30 – 10h30 | Travail en équipe et Crew Ressource Management (CRM) |
| 10h30 – 10h45 | Pause |
| 10h45 – 12h30 | Atelier CRM |
| 12h30 – 13h30 | Déjeuner |
| 13h30 – 15h00 | L'analyse de cas en équipe : RMM et CREX |
| 15h00 – 15h15 | Pause |
| 15h15 – 17h00 | Théorie et atelier : une méthode d'analyse (Orion) |

Objectifs

- connaître les composantes du **travail en équipe**
- comprendre les apports possibles du Crew Ressource Management
- savoir mettre en place et animer une revue de morbi mortalité et un comité de retour d'expérience en équipe
- connaître et savoir mettre en œuvre la méthode d'analyse d'évènement ORION

Journée 4 – 31 mai 2012
Management et gestion des risques :
Culture de la sécurité
L'amélioration de la valeur dans les services de santé
La responsabilité en cas d'incident

Responsable : Cyrille Colin
Intervenant : Anthony Staines

Programme de la journée

| | |
|---------------|---|
| 9h00 - 9h45 | La notion de culture de sécurité |
| 9h45 - 10h30 | Les outils de mesures de la culture de sécurité |
| 10h30 - 10h45 | Pause |
| 10h45 - 12h30 | Atelier : lire et interpréter une mesure, puis proposer un plan d'action |
| 12h30 - 13h30 | Déjeuner |
| 13h30 - 15h15 | L'amélioration de la valeur dans les services de santé |
| 15h15 - 15h30 | Pause |
| 15h30 - 17h00 | L'arbre de décision pour l'analyse des responsabilités en cas d'incident et pour la promotion d'une culture non-punitiv |

Objectifs

- comprendre la notion de culture de sécurité
- connaître des outils de mesures de la culture de sécurité
- savoir réaliser une mesure de la culture de sécurité dans son établissement
- connaître des outils permettant d'améliorer la culture de sécurité au sein de son établissement
- savoir évaluer que coût de la qualité et de la sécurité dans son établissement
- comprendre le concept de « culture juste » et savoir utiliser un outil décisionnel pour déterminer la responsabilité des professionnels